

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 7 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le sept janvier, les membres du Conseil municipal de la Commune de St Pierre des Echaubrognes, se sont réunis à 20 h 30 à la Salle Côté Jardins, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. POUSIN Claude, M. PAILLAT François, Mme YOU Patricia, M GARREAU Vianney, Mme MONTAS Fanny, Mme TIGNON Marie-Agnès, Mme POUSIN Martine, M. MICHENAUD Nicolas, Mme AUDEBEAU Isabelle, Mme FONTENEAU Nathalie, M. BERNIER Denis, M. ONILLON Nicolas, Mme JOUBERT Delphine, M. AUDEBEAU Dimitri, M. CAILLAUD Clément.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Marie-Agnès TIGNON est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Un débat d'orientation budgétaire a été proposé aux élus afin d'instaurer au sein du conseil municipal une discussion sur les priorités en évoquant notamment les projets à venir et les projets à prévoir.

Les tendances des finances locales ont également été exprimées dans ce débat pour une orientation plus précise des possibilités données aux élus sur l'année à venir afin de prévoir l'ensemble des projets.

Les projets à venir :

- Aménagement des places et de la sécurité en entrée de bourg (côté maulévrier),
- Mise en place des pupitres pour la balade ludique en centre-bourg,
- Rénovation de la toiture de l'Eglise (pose de panneaux photovoltaïques côté sud, rénovation de la toiture ardoise côté nord) ;
- Habitat en centre bourg (espace St François/local Landreau),
- Travaux de finition du lotissement de la Courserie,
- Travaux de voirie courante,
- Achat de nouveaux véhicules
- Harmonisation du mobilier urbain,
- Achat d'un logiciel de gestion du cimetière
- Rénovation du site internet
- Etude d'un nouveau lotissement

Les différentes commissions vont pouvoir travailler sur ces différents projets qui seront inscrits au budget de 2021

2 LOCAL COMMERCIAL (délibération n° 2021-001)

Le local commercial situé 9 rue du Clocher fera l'objet d'une nouvelle convention à compter du 18 janvier 2021. David BOUSSEREAU – le 7^{ème} pêché – souhaite ouvrir une vitrine traiteur dans cet espace en complément de son activité snack.

Une convention d'occupation précaire sera proposée pour ce local de 43 m2 moyennant une indemnité d'occupation de 215 €/mois HT.

3 DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal (selon l'application de l'article L2122 du CGCT) qu'il a renoncé à exercer le droit de préemption concernant l'ensemble des biens immobiliers suivants :

- ◆ Le 10 décembre 2020, pour une parcelle de terrain propriété GFA RENAUD – La Renaudière- et cadastrée section AB n° 717
- ◆ Le 15 décembre 2020 pour un bien immobilier propriété des Consorts BAUDRY, situé 2 rue des Noisetiers et cadastré section AB n° 433,
- ◆ Le 18 décembre 2020 pour un bien immobilier propriété de Mme POUSIN Michelle, situé 1 rue de la Sancy et cadastrés section AB n° 17

4 DIVERS

- Un retour positif a été fait suite à la distribution des repas des aînés tant du côté des destinataires que de celui des distributeurs.
- Le transport solidaire pourra reprendre en respectant les gestes barrières. Il sera donné priorité aux rendez-vous médicaux et aux achats de première nécessité.
- un compte rendu de la rencontre Restaurant scolaire/Ecole/Commune a été donné afin de présenter la situation actuelle et ainsi pourvoir appréhender les possibilités données pour la continuité de ce service.
- une rencontre avec Sèvre Loire Habitat a été programmée courant janvier. Il s'agira d'une présentation de projets en centre-bourg
- les réunions du conseil municipal pour le premier semestre ont été fixées à savoir :
Le 4 février, le 18 mars, le 8 avril, le 6 mai, le 3 juin et le 8 juillet.

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le jeudi 4 février 2021
Monsieur le Maire clôt les débats, et lève la séance à 23 h 00

Fait à St Pierre des Echaubrognes
Le 11 janvier 2021

Le Maire
Claude POUSIN

